

LE DEVOIR



274

LE MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1999

87c + TAXES

POLITIQUE
BOUCHARD REJETTE L'IDÉE D'UNE TRÊVE
PAGE A 4

LES ACTUALITÉS
SANTÉ PUBLIQUE: DESAUTELS SONNE L'ALARME
PAGE A 2

ÉCONOMIE
SENTIMENT D'IMPUISSANCE CHEZ LES SYNDIQUÉS D'INTERCANADIEN
PAGE B 2

LES ACTUALITÉS
SKENE CONDAMNE LE GESTE «CHEAP» DES DISSIDENTES
PAGE A 2

Moins de religion à l'école... mais pas pour demain

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation a choisi de ménager la chèvre et le chou religieux. Bien qu'il ouvre la porte au retrait du statut confessionnel des écoles publiques, François Legault demande du temps, échantillonne son application et n'exclut pas le recours aux clauses dérogatoires.

Après 13 jours d'audiences marquées par le dépôt de 254 mémoires et 30 000 messages sur le sujet, la Commission parlementaire sur la place de la religion à l'école a pris fin hier sur une allocution de François Legault. «[...] je garde comme impression globale qu'une grande majorité des Québécoises et des Québécois s'attendent à une évolution de la réalité confessionnelle dans notre système d'éducation», a-t-il souligné.

Legault n'exclut pas le recours aux clauses dérogatoires

Mais même s'il sent le vent souffler en faveur de la déconfessionnalisation, le ministre entend y aller à son rythme. Oui, il croit que l'école publique doit être ouverte et commune, mais ces principes seront mis en application tranquillement. Citant les propos tenus par le Comité catholique, M. Legault a mentionné l'importance d'informer les parents sur les étapes qui seront franchies. «Un changement de cette nature doit bien sûr être expliqué aux gens. Ça prend un certain temps, mais on peut y parvenir si l'on prend le temps qu'il faut», a-t-il précisé.

Au cœur du débat, la question de l'enseignement religieux n'est toujours pas réglée. Dans son discours, le ministre a avoué qu'il était difficile de tirer une conclusion. François Legault a donc choisi d'envisager plusieurs hypothèses. La plus probable serait de conserver le programme religieux au primaire et au premier cycle du secondaire, du moins pour le moment.

«N'y aurait-il pas lieu, comme c'est actuellement le cas avec toutes les matières, de concevoir des programmes par cycles et de traiter le programme d'enseignement religieux comme tous les autres, permettant ainsi aux conseils d'établissement de développer une offre de services adaptés aux particularités de chaque milieu?», propose le ministre.

VOIR PAGE A 8: RELIGION

PERSPECTIVES

Madame Saul

C'est confirmé. Le Canada a désormais son couple vice-royal, accompagné de ce même petit air vicié à la Buckingham Palace et d'une certaine presse presque aussi inspirée que celle de Londres. Le (la?) gouverneur général Adrienne Clarkson et son conjoint, John Saul, peuvent tout de même s'estimer heureux: à Ottawa, les paparazzi se font encore rares...

Plus une semaine ne passe sans qu'Adrienne Clarkson et John Saul ne défraient les manchettes. La semaine dernière, les journaux du Canada anglais se délectaient de leur séjour à l'Hôtel Impériatrice, à Victoria, à 1000 \$ la nuit, alors qu'en visite en Colombie-Britannique, leurs prédécesseurs se contentaient habituellement de jouer les colocataires chez le lieutenant-gouverneur de l'endroit, dont la résidence compte 102 pièces.

En même temps que de plaindre le gouverneur général d'être la cible de la critique, force est de constater que, depuis sa nomination, elle y prête flanc de la plus désolante façon.

Acte I. Ottawa, le 8 septembre. Jean Chrétien annonce la nomination d'Adrienne Clarkson. Adrienne Clarkson, hier encore journaliste-vedette à l'émission *Fifth Estate*, à la CBC,

VOIR PAGE A 8: SAUL

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé. Max: 3 Min: -12
Québec Ciel voilé. Max: 3 Min: -12

Détails, page B 4

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
Bourse B 3 Les sports B 6
Avis publics B 4 Montréal A 4
Culture B 8 Mots croisés B 5
Économie B 2 Nature B 5
Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

OMC: tumulte à Seattle



«Nous devrions ouvrir le processus à tous ces gens qui manifestent dehors», dit Bill Clinton

MANON CORNELLIER
ENVOYÉE SPÉCIALE DU DEVOIR À SEATTLE

Ils avaient promis de tout faire pour nuire au démarrage d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales. Avec leurs marionnettes géantes, leurs sifflets, leur musique, leurs pancartes et leur détermination, de 5000 à 7000 manifestants ont réussi hier à forcer l'annulation des cérémonies d'ouverture et à menacer la tenue de la première plénière de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Afin de nettoyer le centre-ville des protestataires qui refusaient toujours de rebrousser chemin, les autorités ont dû décréter l'état d'urgence civil et imposer un couvre-feu à compter de 19h. Des accrochages ont eu lieu mais aucun incident grave n'a été signalé.

Les protestataires bigarrés, costumés, parfois munis de masques à gaz, ont donné aux caméras des images percutantes que les réseaux d'information n'ont cessé de diffuser toute la matinée durant. L'autre image que l'OMC avait à offrir était tout aussi révélatrice du succès de ses opposants: une salle de théâtre pratiquement vide, où les rares délégués qui avaient pu entrer ont dû attendre plus de deux heures et demie pour se faire dire que la cérémonie était annulée.

Le directeur général de l'OMC, Mike Moore, a pris du temps avant d'annoncer que la plénière aurait lieu mais a vite tenté de minimiser l'impact des manifestations, disant que «les ministres ont tenu un déjeuner de travail fructueux» et que «les groupes de négociation [de l'ordre du jour de la nouvelle ronde] sont en pleine activité». «Cette conférence sera un succès», a-t-il ajouté avec fermeté.

Mais les protestataires ont réussi à faire leur marque et à mettre en valeur, sur leurs pancartes, des préoccupations en faveur de l'environnement, du développement des pays du Sud, de l'interdiction des aliments génétiquement modifiés et de la protection des travailleurs. Les jeux de mots avec l'acronyme anglais de l'OMC ne manquaient

VOIR PAGE A 8: SEATTLE

■ Autres informations en page A 8
■ L'éditorial de J.-R. Sansfaçon en page A 6

Le Technodôme pourrait accueillir un casino, le Cirque du Soleil et l'OSM

STÉPHANE BAILLARGEON
FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Les promoteurs du Technodôme négocient avec Loto-Québec, le Cirque du Soleil, l'OSM et d'autres institutions incontournables du secteur récréotouristique québécois pour les convaincre de se joindre à leur aventure de plus d'un milliard de dollars.

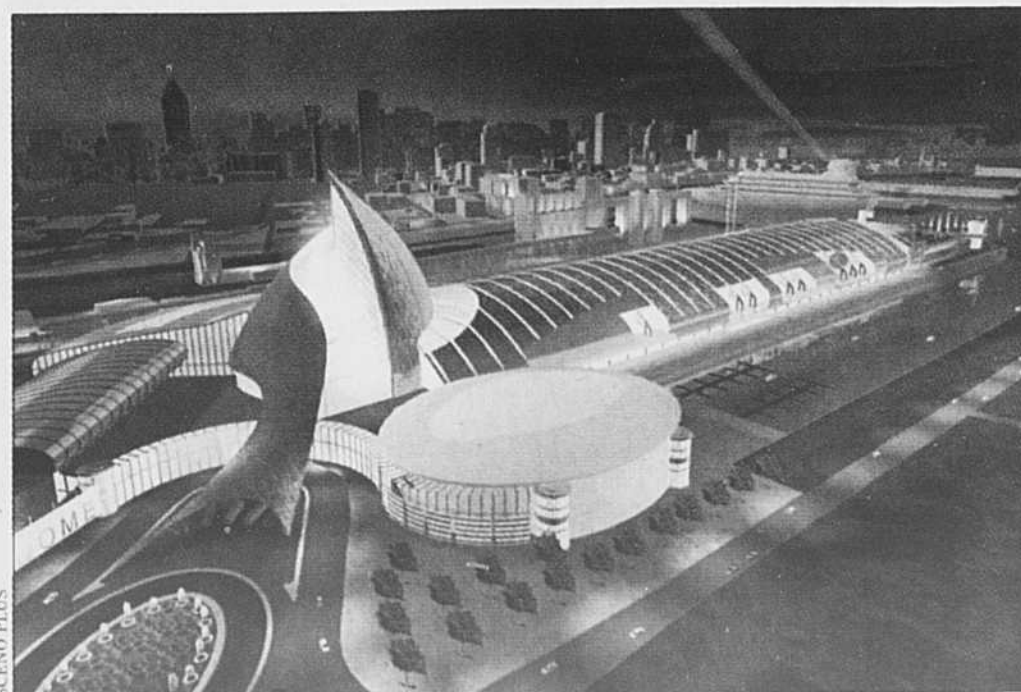
Hier, les dirigeants de Heathmount A. E. Corporation, de Toronto, et de la Société générale de financement (SGF) ont fait le point sur leur mégaprojet devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. La conférence, qui n'apportait au fond rien de nouveau au dossier du Technodôme, voulait davantage rassurer les sceptiques et les éventuels partenaires et commanditaires du projet.

Selon des renseignements obtenus par Le

Devoir au cours des derniers jours, le projet de grand complexe de divertissement proposé autour du Vieux-Montréal inclurait le Technodôme mais aussi un nouveau casino de Loto-Québec, un hôtel et un train de surface reliant le site au centre-ville.

Les promoteurs souhaitent également convaincre le Cirque du Soleil et même, idéalement, l'Orchestre symphonique de Montréal de s'installer dans de nouvelles salles de spectacle sur le site. Actuellement, les deux institutions culturelles n'ont pas de salles permanentes et spécialisées. «Ce ne sont que des hypothèses», a prudemment averti Claude Blanchet, président

VOIR PAGE A 8: TECHNODÔME



Les Expos franchissent une étape importante

Le baseball majeur autorise Jeffrey Loria à devenir l'actionnaire de contrôle de l'équipe

JEAN DION
LE DEVOIR

S'ait-on jamais? Peut-être y aura-t-il bientôt une fin à cette histoire qui n'en finit plus de ne pas finir.

Les Expos de Montréal ont franchi hier une étape importante, mais une étape seulement, dans leur longue marche vers la relance et la garantie de leur maintien à Montréal alors que les propriétaires du baseball majeur ont approuvé le transfert du contrôle de l'équipe de Claude Brochu au marchand d'art new-yorkais Jeffrey Loria.

Les propriétaires, réunis à Dallas, ont voté en faveur du projet des Expos à l'unanimité. Même George Steinbrenner, proprio des Yankees de New York, sceptique avoué quant à l'avenir des franchises occupant de petits marchés et contribuable de choc fatigué de soutenir des canards boiteux, s'est donc rangé. Il faut dire que M. Steinbrenner avait lui-même une proposition à soumettre à ses homologues, la fusion des opérations des Yankees et des Nets du New Jersey de l'Association nationale de basketball, proposition qui a aussi été entérinée.

La décision des propriétaires autorise Jeffrey Loria à devenir l'actionnaire de contrôle des Expos, lui qui investira environ 75 millions de dollars canadiens et détiendra quelque 35 % des parts de la concession.

En fin d'après-midi hier, le président du conseil d'administration des Expos, Jacques Ménard, s'est évidemment dit heureux de la tournure des événements mais a souligné que la partie était loin d'être terminée. «On a tous raison d'être fiers», a-t-il déclaré, depuis Dallas, dans une entrevue au réseau Radiomédia, tout en ajoutant qu'«il y a encore des défis à relever. Il y a encore des embûches devant nous».

«C'est une chose d'obtenir une autorisation de transaction, encore faut-il la faire», a dit M. Ménard.

VOIR PAGE A 8: EXPOS



LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SEATTLE

SUITE DE LA PAGE 1

pas. Ainsi, la World Trade Organization s'est retrouvée transformée en question: «Whose Trade Organization? [l'Organisation commerciale de qui?]».

La grande majorité des manifestants, surtout des jeunes, étaient pacifiques, formant une solide chaîne humaine pour empêcher les délégués de se rendre au Washington State Convention and Trade Center. Les policiers anti-émeute ont formé un cordon tout aussi serré, sortant à une occasion une voiture blindée et, à plusieurs reprises, les gaz lacrymogènes. Ils ont ainsi pu libérer quelques intersections avant l'arrivée d'une autre manifestation, organisée cette fois par le puissant syndicat américain AFL-CIO et à laquelle quelques dizaines de milliers de personnes ont participé.

En matinée, quelques manifestants, coiffés de casquettes noires, arboraient le symbole anarchiste et se sont plu à le reproduire sur les murs et les vitrines de magasins à l'enseigne de symboles américains, comme Nike et Planet Hollywood. Certains ont renversé poubelles et distributeurs à journaux. Quelques vitres ont été fracassées et des escarmouches ont eu lieu.

Le directeur général de l'OMC n'a pas manqué de condamner ces gestes tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'actes isolés qui ne devaient pas faire oublier les critiques constructives. Sur le trottoir, plusieurs curieux avouaient partager les inquiétudes de la plupart des manifestants. Bien des délégués, comme Aroldo Rodas, du Secrétariat à l'intégration économique de l'Amérique centrale, étaient un peu désemparés. La direction de l'OMC a tenté d'amadouer les organisations non gouvernementales. Elle en a enregistré plus de 500 pour cette conférence. On ignore toutefois le nombre de groupes qui ont boudé cette procédure au profit

des manifestations et des séminaires parallèles qui se déroulent partout à Seattle. L'OMC a aussi organisé un symposium lundi pour discuter avec ces groupes des liens entre le commerce et le développement, les droits de la personne, la protection de l'environnement et la promotion de la démocratie.

«Nos efforts pour faire preuve de plus de transparence n'ont pas été parfaits. On doit faire davantage de travail mais des progrès à ce chapitre peuvent seulement être accomplis à travers un dialogue constructif», a commenté hier M. Moore, qui refuse toutefois de s'avouer vaincu.

Mais ce mouvement populaire a de l'influence, a reconnu le commissaire européen au Commerce, Pascal Lamy. On l'a vu hier matin lorsque le président américain Bill Clinton a déclaré que «nous devrions ouvrir le processus à tous ces gens qui manifestent dehors. Ils doivent en faire partie. Et je pense qu'il faut renforcer le rôle et les intérêts liés au travail et à l'environnement au cours de nos négociations commerciales».

Le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew, pense de son côté qu'il faut tendre une oreille aux ONG et militer pour une plus grande transparence du système mais sans perdre de vue les avantages du commerce pour l'ensemble de la population. «Il faut dialoguer avec eux, mais nous avons le devoir, pour l'ensemble de la population, de continuer notre travail», a-t-il dit lors d'une séance d'information.

M. Lamy est allé plus loin en conférence de presse. Selon lui, «ces questions méritent notre attention. Ce sont de vraies questions et des secteurs de l'opinion plus larges que ceux qui sont dans la rue se les posent. Il faut y répondre». Et, à son avis, cette réponse passe par leur inscription à l'ordre du jour des pourparlers.

Le grand patronat américain, inquiet du poids que prennent les critiques de la libéralisation du commerce, a ras-

semblé à Seattle plusieurs de ses poids lourds pour offrir aux médias d'autres arguments. Parmi ceux appelés à la rescousse, on note le p.-d.g. d'UPS, Jim Kelly, ou encore le président de Hewlett-Packard, Lewis Platt.

La confusion qui a marqué la journée d'hier n'a toutefois pas fait dérailler la conférence. Les fossés qu'il reste à combler pour en arriver à un consensus sur l'ampleur des négociations, et donc leur ordre du jour, posent un défi plus important. C'est pour s'entendre là-dessus que les ministres sont réunis à Seattle. Le travail à ce sujet s'est donc poursuivi en coulisses hier, au moyen de rencontres bilatérales. Pierre Pettigrew a rencontré ses homologues suisse et pakistanais. M. Lamy a dit avoir multiplié les contacts en personne et au téléphone. Trois failles importantes subsistent, la plus sérieuse au sujet de l'agriculture. L'Europe, d'une part, et les États-Unis et le groupe de Cairns, dont le Canada fait partie, d'autre part, ne s'entendent pas sur ce sujet crucial.

Entre les pays en développement et les pays riches, il y a un différend sur la pertinence de discuter de normes du travail et d'environnement. Les pays plus pauvres craignent que les pays riches se servent de cela comme paravent à de nouvelles mesures protectionnistes. Et les pays en développement voudraient qu'on leur donne du temps pour mettre en œuvre leur engagement de la ronde précédente, ce que tentent de faire plusieurs pays mais de façon marginale.

On a annoncé par exemple la création d'un centre consultatif sur la législation de l'OMC, que 20 pays, dont le Canada, financent à concurrence d'un million de dollars américains chacun. Le centre sera indépendant et offrira une expertise aux pays qui le souhaitent en matière de mise en œuvre des ententes et d'utilisation efficace du système de règlement des différends de l'OMC.

SAUL

«J'espère que nous allons ensemble voir évoluer le rôle du gouverneur général»

SUITE DE LA PAGE 1

productrice et réalisatrice de films, auteure de plusieurs livres et articles, décorée de l'Ordre du Canada. Adrienne Clarkson, donc, dont les compétences dépassent, et de beaucoup, beaucoup, les exigences de sa nouvelle tâche.

Tout de même, ont demandé les journalistes au premier ministre, ne rompa-t-il pas avec la tradition voulant que le poste de gouverneur général échoie à un vieux routier des parlements? Mme Clarkson n'était-elle pas, elle, dépourvue de toute expérience politique?

«Son mari [le romancier et essayiste John Saul] est un auteur bien connu et il écrit beaucoup sur la politique, la sociologie et je suppose qu'en soupant, ils doivent en venir à de bonnes conclusions.»

Quelques (très rares) femmes poussèrent publiquement les hauts cris. Comment? Aux yeux de Jean Chrétien, Adrienne Clarkson serait donc tout juste bonne à couper des rubans et devrait s'en remettre au bon jugement de Monsieur son époux à l'heure des décisions «d'hommes»?

Certaines féministes espèrent des excuses du premier ministre, excuses qui, manifestement, ne furent pas réclamées de la principale intéressée. Après tout, dans le dossier de presse accompagnant l'annonce de sa nomination, sa biographie ne jouxtait-elle pas celle de son conjoint John Saul?

À sa première conférence de presse, Mme Clarkson s'est de même fait accompagner par son conjoint et s'est exprimée au «nous». «J'espère que nous allons ensemble voir évoluer le rôle du gouverneur général. [...] Je ne suis pas prête à vous dire ce que seront nos idées mais nous ferons quelque chose ensemble pour le pays.»

Acte II. Le 7 octobre, cérémonie d'installation du nouveau gouverneur général. Adrienne Clarkson n'aida pas sa cause. Dans son discours, elle évoqua ses futures épopées en terre canadienne. Pour sonder le cœur du Canadien, promit-elle, «John et moi avons l'intention de traverser le pays dans tous les sens, en avion, en train, en auto, en canot et en kayak». Adrienne Clarkson et John Saul, respectivement gouverneur général et, heu..., on ne sait plus trop, voguant doucement en kayak sur les eaux calmes de quelque rivière albertaine! Pouvez-vous vous imaginer la scène, sans réprimer un petit sourire?

Dès lors, le Canada anglais commença à se déchaîner. «Son premier jour à titre de gouverneur général, fonction tenue pour être la plus ennuyeuse et la plus dénuée de sens de tout le pays, Adrienne Clarkson a su insuffler un peu de vie à son poste, comme on ne l'avait pas vu depuis ce jour de 1957 où le golden retriever de Vincent Massey s'était enfilé avec le sac de la reine d'Angleterre», put-on lire dans le *National Post* du 8 octobre.

Comparativement à tout ce qui allait suivre, ce commentaire apparaît tout à fait inoffensif. Mme Clarkson est une femme, il fallait donc sonder sa fibre maternelle. Une si brillante carrière ne l'avait-elle pas fait négliger ses enfants? Mme Clarkson est une femme, il fallait donc commenter sa tenue vestimentaire, au jour de son installation. Qu'est-ce que cette robe de chambre? Quelque tenue chinoise traditionnelle?

Parce que les racines de Mme Clarkson sont chinoises, visiblement. Mon œil, renchérit le *Globe and Mail*. «Pour jouer la carte chinoise, il est un peu tard, écrit une chroniqueuse. Jamais ne s'est-elle identifiée à la communauté chinoise ou fait quoi que ce soit pour elle.»

John Saul y goûta à son tour, quand le *Ottawa Citizen* révéla que tout juste avant la nomination de sa conjointe, il avait augmenté de 3000 \$ les honoraires qu'il réclame à titre de conférencier invité ici et là.

Épilogue. Depuis lors, pas rancunier pour deux sous, le couple Clarkson-Saul — ou faudrait-il dire M. et Mme John Saul — continue sa tournée des médias. Et qui tient le crachoir? Monsieur Saul. Et qui a l'air du petit chien que l'on traîne derrière? Madame Saul, comme on a pu le constater au *Point* récemment.

Encore la semaine dernière, ils se présentèrent ensemble au *Globe and Mail*, qui les présenta comme le «Canada's first couple». Ensemble, ils répondirent aux questions. Ensemble, ils apparurent sur la photographie, une photographie qui vaut mille mots, où toute l'attention est tournée vers John Saul, qui regarde sa conjointe, admirative.

Une question demeure: qui donc Jean Chrétien a-t-il nommé au poste de gouverneur général, pour le meilleur et pour le pire?

RELIGION

SUITE DE LA PAGE 1

Un enseignement culturel des religions pourrait être mis en place dans les écoles publiques. Il serait offert sur une base expérimentale aux élèves des 4e et 5e secondaires. Enfin, le ministre se demande si les Églises catholique et protestantes ne pourraient pas assurer un plus grand rôle dans la formation religieuse des jeunes.

L'animation pastorale passera aussi au bistouri. Le ministre avance qu'un «large consensus» voudrait transformer le service actuel en service d'animation communautaire et spirituelle. «De prime abord, c'est un mouvement qui ne semble pas poser trop de difficultés et qui pourrait être amorcé rapidement», a dit le ministre. M. Legault veut cependant se pencher sur la nature de ces services, notamment sur la place des différentes confessions religieuses.

Sans rejeter le rapport Proulx (qui recommandait l'abandon des clauses dérogatoires et de l'enseignement religieux), M. Legault retient la nécessité de bouger. Malgré tout, il appuie sur le frein. Changements il y aura, mais il faudra être patient. L'utilisation dans son discours d'expressions telles «perspective d'une société pluraliste et ouverte», «démarche progressiste qui respecte le rythme d'évolution des mentalités» et «respect de l'histoire et de la culture québécoises» montre à quel point le ministre reste prudent. Il fera connaître les orientations de son ministère au cours des prochains mois.

Précision

Dans un article paru le 28 octobre dernier, en page B 10, il était question de Georges Boka et d'un supposé tableau de Rembrandt qu'il aurait trouvé à Saint-Janvier. L'article mentionne que personne d'autre que M. Boka n'a authentifié le tableau en cause. Il aurait fallu lire, en lieu et place, que personne d'autre que M. Boka lui-même n'avait authentifié le tableau en cause de façon définitive. Nous nous excusons d'avoir omis cette précision.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 990, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Des idées, pas des quotas, dit TVA

LE DEVOIR

Le potentiel créatif des Québécois et des Canadiens, plutôt que la réglementation, doit devenir la véritable barrière à l'invasion de produits culturels étrangers. C'est la position qu'a défendue André Provencher, président de TVA International, lors du congrès de l'Association canadienne des radiodiffuseurs au début du mois de novembre.

Au Sommet de Seattle, il sera question du contexte de mondialisation dans lequel les artistes d'ici doivent se tirer d'affaire. «Et la partie qui commence à Seattle n'oppose pas les producteurs aux diffuseurs mais les Canadiens qui désirent poursuivre l'épanouissement de leur culture et de leurs industries aux étrangers qui souhaitent l'enlèvement de leurs produits culturels», constate M. Provencher. Ce dernier juge «fondamental que les Canadiens s'unissent pour affirmer un espace culturel distinct et leur droit à se distinguer des autres nations».



Il est donc impératif pour le Canada de «poser des gestes défensifs qui s'imposent. [...] La diversité culturelle préconisée par nos gouvernements est légitime et doit continuer à continuer à déterminer les règles régissant le commerce international des produits culturels» en attendant «le jour où les systèmes sans frontières comme Internet rendront absolument inefficaces les mesures d'exception dans les règles de commerce international».

Cependant, à l'intérieur des frontières canadiennes, les gouvernements doivent jeter du lest. «[La] réglementation s'est trouvée être un moyen important de réaliser l'objectif de diversité, au moins jusqu'à ce que, comme dans le cas de la télévision francophone canadienne, la maturité impose un assouplissement des règles et une plus grande ouverture à la concurrence.» Préchant pour sa paroisse, le président de TVA International croit «dépassées et rétrogrades toutes ces barrières qui subsistent à l'intérieur du système canadien en vue d'empêcher les radiodiffuseurs de produire ou de distribuer».

EXPOS

SUITE DE LA PAGE 1

M. Ménard sera du reste secondé dans ses tâches, dorénavant, par Stephen Bronfman, qui a été nommé président du comité des propriétaires de l'équipe. Stephen Bronfman est le fils de Charles Bronfman, qui fut propriétaire des Expos depuis leur naissance, en 1969, jusqu'au début des années 1990.

Il faudra d'abord compléter le transfert lui-même — en vertu duquel Claude Brochu, actuel commandité de l'équipe, recevra une quinzaine de millions et se retirera pour de bon —, une formalité en apparence, mais, comme l'a souligné M. Ménard, il est devenu plutôt risqué de parler de formalités dans ce dossier qui a, en deux ans, connu de multiples rebondissements. Néanmoins, la signature de toutes les personnes concernées devrait être obtenue au cours des prochains jours et M. Loria devrait enfin tenir une conférence de presse (une première intervention publique à Montréal pour lui qui était contrainct à la discrétion par les règlements du baseball majeur lors des négociations) au cours de la semaine prochaine.

Par la suite, les Expos devront conclure des ententes formelles avec de nouveaux actionnaires, dont l'identité n'est pas toujours connue. De telles ententes, qu'on espère annoncer en décembre et au début de l'an 2000, pourraient être compromises par certaines exigences, comme celle de l'homme d'affaires Jean Coutu qui tient, avant d'injecter dix millions, à ce que l'équipe se dote d'un plafond salarial équivalant à 85 % de la masse salariale moyenne du baseball majeur.

Il y aura également à régler la question de la recapitalisation et du financement de la franchise, qui accuse une dette accumulée de l'ordre de 40 millions. Puis il faudra se pencher sur le financement d'un nouveau stade au centre-

ville, dont les Expos cherchent à abaisser le coût à 175 millions, une somme jugée insuffisante par les autorités du baseball. À cet égard, le gouvernement du Québec a accepté, en principe, de piger dans ses budgets de promotion touristique et de verser huit millions par année pendant 20 ans pour payer les intérêts sur un emprunt de 100 millions. Pour le reste, M. Loria devra préciser ses intentions: la vente des droits sur les sièges au nouveau stade n'ont rapporté à ce jour que 35 millions.

À ce sujet, M. Ménard a indiqué hier qu'il croira le tout réglé seulement lorsque le stade sera sur les rails. «Je vais attendre une pellette de terre», a-t-il dit.

La construction éventuelle du stade exigerait aussi une modification de zonage. Par ailleurs, le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur le désir des actionnaires des Expos que la Régie des installations olympiques acquière le nouveau stade, ce qui l'exempterait d'impôts fonciers.

Mais une fois que tout cela aura été fait, si tout cela est fait, il restera à envoyer sur le terrain une équipe compétitive qui puisse remplir durablement le nouveau stade. Et c'est là que la partie risque d'être particulièrement difficile. En 1999, les Expos — qui n'ont attiré que 773 227 spectateurs, leur deuxième pire rendement aux guichets en 31 ans d'existence, juste devant l'épouvantable saison 1976 — avaient une masse salariale de 15 millions \$ US, avant-dernière au classement financier des 30 équipes du baseball majeur. La moyenne des ligues majeures se situait à 49 millions \$ US, et les Yankees, vainqueurs de la Série mondiale, ont versé 91,9 millions \$ US à leurs joueurs.

Les Expos ont bien prévu qu'il leur serait possible d'atteindre 56 millions \$ US en 2004, mais on peut anticiper raisonnablement que la masse salariale moyenne des grandes ligues aura alors dépassé les 80 millions \$ US.

Bref, ça pourrait bien ne faire que commencer.

TECHNODÔME

d'un nouveau casino, d'un vaste hôtel et même d'un train, vraisemblablement un monorail, qui mènerait jusqu'au Palais des congrès. «Le monorail est une hypothèse», a indiqué M. Blanchet. Ces ajouts ne sont pas répertoriés sur les plans infographiés présentés hier, datant de septembre.

Les architectes et les urbanistes de Scéno Plus vont aussi proposer des solutions d'intégration de l'ancien silo à grain dans leur plan d'aménagement. Le silo, qui appartient au port, n'est pas protégé comme bien patrimonial et pourrait donc être détruit ou radicalement transformé.

Une attitude prudente

Un porte-parole de la Caisse de dépôt a refusé d'infrimer ou de confirmer l'existence du projet amélioré de Technodôme. Le Service du développement économique et urbain de la Ville de Montréal a adopté la même attitude prudente et réservée. «On ne commente pas les projets», a dit le relationniste François Lemay. Il a cependant ajouté que «beaucoup de monde parle de construire un hôtel dans ce coin-là, mais on n'est pas encore rendu à l'étape des demandes formelles».

L'Agence métropolitaine de transport a en plan une liaison ferroviaire du centre-ville à la rive sud. Le plan détaillé sera rendu public en janvier. Le projet de ce corridor baptisé A-10 inclut un arrêt autour du Vieux-Port pour desservir en outre la zone de la Cité du multimédia, dans l'ancien quartier des écluses. Cependant, depuis peu, le plan inclut aussi «une possibilité d'interconnexion aménagée vers les îles», a confirmé un porte-parole.

Scéno Plus a déjà développé un plan de salle pour l'OSM après avoir reçu un mandat de Loto-Québec l'été dernier. Selon les documents produits en août 1999 par Scéno Plus, deux emplacements étaient envisagés pour la nouvelle salle de l'orchestre, tous deux situés sur le site ou à proximité de la Place des Arts. En septembre, le bureau du président de Loto-Québec niait l'intention de la société d'installer la

salle de concert dans un éventuel nouveau casino.

La conférence de presse d'hier a versé très peu de nouveaux éléments au dossier du Technodôme. Le président et chef des opérations de Heathmount A. E. Corporation, Abraham Reichmann, a affirmé que sa compagnie avait choisi Montréal — après avoir essuyé un refus à Toronto — parce qu'elle possédait un potentiel récréotouristique très intéressant. «C'est une ville de classe mondiale. C'est vrai qu'on a parlé avec d'autres villes, mais toutes nos énergies et notre concentration sont maintenant à Montréal», a-t-il voulu garantir.

Albert Reichmann, le président du conseil, a ajouté qu'«au Canada, Montréal est présentement le seul site considéré pour l'aménagement du Technodôme».

Le président de la SGF a quant à lui souhaité annoncer une fois de plus que le dossier continue de progresser. «Nous sommes en train de faire nos devoirs. Le projet est bien vivant et prend du mieux, a-t-il noté. Nous sommes en discussions avec des commanditaires de classe mondiale qui sont prêts à embarquer.» Qui sont-ils? Impossible d'avoir de réponse puisque M. Blanchet souhaite régler la question du terrain avec la Société du port avant d'avancer tout nom.

Le Technodôme, que M. Blanchet compare à l'Expo 67, devrait ouvrir ses portes au milieu de 2002. La première pellette de terre serait effectuée au milieu de l'été prochain. Plus de 14 000 emplois seraient ainsi créés lors de la période de construction alors que 19 000 emplois seraient générés lors de l'exploitation. Des investissements de 1,05 milliard sont prévus.

Selon les estimations présentées par le président de la SGF, l'immense parc d'attractions devrait attirer 6,7 millions de personnes par année. Comme point de comparaison, notons que le Casino et le Vieux-Port attirent respectivement environ sept millions de visiteurs, qu'EuroDisney accueille 8,8 millions de personnes et que Disneyland jouit de 13,6 millions de visites par an.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Un cinquième départ pour José Théodore

Alain Vigneault préfère jouer de prudence

L'entraîneur a choisi de respecter les règles non écrites du sport

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Alain Vigneault a décidé de respecter l'adage voulant qu'un entraîneur ne change pas une formule gagnante. Vigneault a choisi de faire appel à José Théodore (4-4-0) dans un cinquième match de suite, ce soir, au Centre Molson, face aux Stars de Dallas, repoussant ainsi le retour éventuel de Jeff Hackett, le gardien numéro un de l'équipe.

«Théodore joue bien, a rappelé Vigneault. Il vient de remporter quatre victoires d'affilée. Je vais lui faire confiance jusqu'à ce que j'en décide autrement.»

Hackett accepte son sort sans se plaindre. En fait, il est le premier à se réjouir des succès de son jeune adjoint. «José n'a pas toujours eu la vie facile et ça fait plaisir de le voir réussir. Il mérite de jouer. Il a fait d'immenses progrès dernièrement. Je pourrais évidemment me fâcher, fait valoir Hackett. J'ai d'ailleurs très hâte de retourner au jeu. J'étais assez repo-

sé après un seul match sur le banc. Mais j'ai déjà vécu pareille situation. Au cours de ma carrière, je me suis retrouvé des deux côtés de la clôture. C'est pourquoi il faut voir les choses dans une juste perspective. Nous avons un calendrier de 82 matchs et je sais que quatre rencontres ne font pas une saison ni une carrière.»

Vigneault admet que Hackett puisse ressentir une certaine frustration malgré l'amitié qui le lie à Théodore. Mais il sait que son vétéran gardien ne fera pas de vague. «C'est difficile pour lui, Hackett est un joueur de caractère. Mais il a assez d'expérience et de leadership pour comprendre la situation. Je sais qu'il a hâte de jouer, c'est normal. Ce qui le dérange le plus finalement, c'est de devoir répondre aux questions des médias», a indiqué l'entraîneur.

Une série de victoires

Le Canadien sera à la recherche d'une cinquième victoire de suite pour la première fois depuis la saison 1997-98. Il y a deux ans, le Tricolore avait

remporté sept gains d'affilée du 1er au 13 novembre. Le Canadien détient actuellement la deuxième plus longue série de victoires de la Ligue nationale derrière les Coyotes de Phoenix. Les Coyotes, qui affrontaient hier soir les Predators de Nashville, ont enlevé leurs six derniers matchs.

«C'est de plus en plus difficile d'aligner une série de victoires, fait valoir Trevor Linden. Il y a d'abord la parité. Aujourd'hui, aucune victoire n'est acquise d'avance comme c'était le cas au début des années 90. Il nous arrive aussi de devoir disputer trois matchs en quatre soirs, ou quatre matchs en six soirs. Dans un tel contexte, il est difficile d'être toujours à son mieux.»

Il y a également le risque de blessures. Les joueurs sont plus gros, plus forts et plus rapides qu'il y a 10 ans. Ils n'ont souvent pas le temps de récupérer entre les matchs.

«Enfin, il y a la qualité des gardiens, de conclure Linden. Il y en a de bons dans tous les clubs et il arrive qu'un gardien gagne un match à lui seul.»



José Théodore peut souffler: il conserve la confiance de Vigneault.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	NR	Bp	Bc Pts
Toronto	14	9	3	2	75	55 33
Ottawa	14	9	2	1	69	58 31
Boston	11	8	6	0	65	58 28
Buffalo	11	12	2	0	67	69 24
Montréal	9	14	1	1	50	62 20

Section Atlantique						
Philadelphie	13	8	4	1	74	57 31
New Jersey	11	8	3	2	58	52 27
Pittsburgh	8	11	3	3	71	66 22
NY Rangers	7	13	3	1	54	69 18
NY Islanders	6	11	3	0	43	60 15

Section Sud-Est						
Floride	13	8	2	2	63	54 30
Caroline	11	8	7	0	64	66 28
Washington	9	10	4	1	59	67 23
Tampa Bay	8	13	2	2	64	75 20
Atlanta	5	15	2	1	51	84 13

ASSOCIATION DE L'OUEST						
Section Centrale						
St. Louis	15	7	2	0	75	53 32
Detroit	14	7	3	1	78	54 32
Nashville	7	14	1	2	53	68 17
Chicago	5	15	4	2	57	77 16

Section Nord-Ouest						
Vancouver	10	8	6	1	67	72 27
Colorado	10	11	3	1	66	69 24
Edmonton	6	11	6	3	57	63 21
Calgary	9	14	2	0	60	85 20

Section Pacifique						
Phoenix	15	6	3	0	79	57 33
Los Angeles	14	7	4	1	82	64 30
San Jose	14	11	3	2	81	70 33
Anaheim	12	11	2	1	66	60 27
Dallas	10	11	3	1	52	56 24

Hier						
Ottawa	2	Chicago	1			
Pittsburgh	4	Buffalo	1			
Caroline	4	Calgary	3			
Dallas	à N.Y. Islanders					
Phoenix	à Nashville					
Colorado	à Vancouver					

Aujourd'hui						
Dallas	à Montréal, 19h30					
N.Y. Rangers	à New Jersey, 19h30					
San Jose	à Detroit, 19h30					
Colorado	à Edmonton, 21h					
Tampa Bay	à Anaheim, 22h30					

Demain						
Philadelphie	à Buffalo, 19h					
Boston	à Washington, 19h					
Calgary	à N.Y. Islanders, 19h30					
San Jose	à Pittsburgh, 19h30					
Toronto	à Carolina, 19h30					
Nashville	à St. Louis, 20h					
Tampa Bay	à Phoenix, 21h					
Edmonton	à Vancouver, 22h					

Vendredi, 3 décembre						
Ottawa	à New Jersey, 19h30					
Montréal	à N.Y. Rangers, 19h30					
Floride	à Atlanta, 19h30					
Detroit	à Chicago, 20h30					
Los Angeles	à Anaheim, 22h30					

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINNE

Section Est						
	G	P	N	Moy.	PP	PC
Indianapolis	9	2	0	.818	307	204
Miami	8	3	0	.727	219	203
Buffalo	8	4	0	.667	228	173
N.-Angleterre	6	5	0	.545	232	218
N.Y. Jets	4	7	0	.364	173	187

Section Centrale						
Jacksonville	10	1	0	.909	287	125
Tennessee	9	2	0	.818	239	202
Pittsburgh	5	6	0	.455	202	167
Baltimore	4	7	0	.364	196	211
Cincinnati	2	10	0	.167	188	356
Cleveland	2	10	0	.167	137	317

Section Ouest						
Seattle	8	3	0	.727	239	180
Kansas City	6	5	0	.545	256	201
Oakland	5	6	0	.455	240	226
Denver	4	7	0	.364	221	226
San Diego	4	7	0	.364	183	252

ASSOCIATION NATIONALE

Section Est						
Washington	7	4	0	.636	330	287
Dallas	6	5	0	.545	255	182
Arizona	5	6	0	.455	162	220
N.Y. Giants	5	6	0	.455	194	222
Philadelphie	3	9	0	.250	183	276

Section Centrale						
Detroit	7	4	0	.636	239	214
Minnesota	7	4	0	.636	272	226
Tampa Bay	7	4	0	.636	174	141
Green Bay	6	5	0	.545	212	212
Chicago	5	7	0	.417	207	242

Section Ouest						
St. Louis	9	2	0	.818	366	147
Caroline	5	6	0	.455	261	249
San Francisco	3	8	0	.273	166	301
Atlanta	2	9	0	.182	155	269
N.-Orléans	2	9	0	.182	182	269

Demain						
Pittsburgh	à Jacksonville, 20h20					

Dimanche, 5 décembre						
Green Bay	à Chicago, 13h					
Indianapolis	à Miami, 13h					
N.-Orléans	à Atlanta, 13h					
New York Jets	à New York Giants, 13h					
St. Louis	à Carolina, 13h					
San Francisco	à Cincinnati, 13h					
Tennessee	à Baltimore, 13h					
Washington	à Detroit, 13h					
Philadelphie	à Arizona, 16h05					
Cleveland	à San Diego, 16h15					
Kansas City	à Denver, 16h15					
Seattle	à Oakland, 16h15					
Dallas	à Nouvelle-Angleterre, 20h20					

Lundi, 6 décembre						
Minnesota	à Tampa Bay, 21h					

Ronaldo forcé au repos pour au moins quatre mois

L'attaquant brésilien est victime d'une déchirure ligamentaire au genou

AGENCE FRANCE-PRESSE



Ronaldo lors de la Coupe du monde 1998.

Paris — Ronaldo espère que l'opération pratiquée hier à Paris par un pont de la chirurgie traumatique constituera la dernière étape d'un feuilleton médico-sportif qui éloignait l'ancien meilleur joueur du monde du haut niveau depuis seize mois, depuis sa funeste finale du Mondial 1998 avec le Brésil contre la France à Paris.

Après moult hésitations et examens, dont un par imagerie par résonance magnétique (IRM), Ronaldo, 23 ans, est passé entre les mains du professeur Gérard Saillant, assisté par le docteur Eric Rolland et le médecin officiel de l'Inter Milan, Piero Volpi. L'intervention, pour une rupture partielle du tendon rotulien du genou droit, a «parfaitement réussi», selon le club.

L'international brésilien s'était blessé tout seul le 21 novembre dernier, contre Lecce (6-0) en championnat d'Italie. Il avait tapé malencontreusement dans la pelouse grasse. Il sera désormais sur la touche pour une durée d'environ quatre à cinq mois. D'ici à son retour à la compétition, il sera soumis à une rééducation postopératoire.

Mal chronique

Le Brésilien avait déjà souffert de ce genou en 1996. A l'époque, il évoluait au PSV Eindhoven (Pays-Bas). Il avait été opéré en février de cette année-là d'une excroissance osseuse à la rotule droite. Les médecins avaient également diagnostiqué une inflammation du tendon rotulien en raison d'exercices intensifs pour augmenter sa masse musculaire.

En fait, depuis son Ballon d'or de 1997, le Brésilien n'a jamais véritablement recouvré les qualités physiques et le pouvoir d'accélération qui en faisaient un attaquant hors normes.

Son mystérieux malaise, le matin du 12 juillet 1998, jour de la finale de la Coupe du monde contre la France, a été l'occasion d'énoncer de nombreuses hypothèses. Il a surtout marqué le début d'un lent déclin, d'une période de polémiques et de doutes.

Après la finale du Mondial, l'international a alterné les blessures récurrentes aux genoux et autres tendinites avec des rentrées décevantes. Il a parfois été sous le coup de véritables crises psychologiques avec des messages teintés de désespoir à ses supporters.

«J'ai une blessure chronique et je ne pourrai pas jouer tous les matches», déclarait-il ainsi le 29 novembre 1998, avant d'affirmer quelques jours plus tard: «Je revendique le droit d'être blessé et de guérir».

Un demi-Ronaldo

Mais la saison post-mondiale s'était terminée pour lui avec un faible bilan: quatorze buts (dont sept sur penalties) en 19 matches joués en championnat avec l'Inter Milan et un but en 9 rencontres de coupes diverses.

Depuis la reprise de la série A italienne, il n'a guère joué plus et a dû se satisfaire de trois buts dont deux penalties. Son image s'en est ressentie et il est désormais loin du statut de joueur le plus cher du monde 1997, avec un transfert de Barcelone à l'Inter chiffré à 160 millions de francs.

Malgré une bonne Copa America (meilleur buteur avec son compatriote Rivaldo, 5 buts), Ronaldo, qui a joué à 50 % de ses moyens, selon son kinésithérapeute Nilton Petroni, a renoué avec les affres du Calcio. Il a disputé quelques rencontres sans convaincre véritablement.

Puis, le 23 octobre, lors du derby milanais, incapable de faire la différence sur ses qualités naturelles, il a été exclu pour un coup de coude sur Ayala.

Il est alors parti se refaire une santé morale en Australie. Il espérait y disputer deux matches amicaux avec la sélection brésilienne olympique. Mais, les dirigeants de l'Inter, s'appuyant sur le règlement, ne lui en accordaient qu'un. Finalement, après une polémique stérile, Ronaldo était revenu en Italie sans avoir joué. Il avait ensuite juste le temps de marquer contre Lecce, et de se blesser dans la foulée.

EN BREF

Gordie Howe se remet d'une intervention

Détroit (PC) — Gordie Howe se remettait, hier, d'une intervention consistant à enlever une tache cancéreuse sur son tibia gauche. Membre du Temple de la renommée du hockey, Howe a été opéré à l'hôpital Toledo. «Il a extrêmement bien réagi à l'intervention», a confié la porte-parole de l'hôpital Colleen Grubb. «Le pronostic est excellent.» Les patients qui subissent ce genre d'intervention ont besoin d'une période de récupération de 10 jours. Howe a obtenu son congé lundi. Howe a entrepris sa carrière de 25 ans avec les Red Wings de Détroit en 1946. Après une brève retraite, il s'est joint aux Aeros de Houston de la défunte Association mondiale de hockey, évoluant avec ses fils Mark et Marty. Il a complété sa carrière dans la Ligue nationale en 1980 avec les Whalers de Hartford. Howe a marqué 801 buts et obtenu 1049 passes en 1767 matches en saison régulière. Il a conduit les Red Wings à quatre conquêtes de la coupe Stanley.

Accord de partenariat entre Indianapolis et Jordan Grand Prix

Londres (AFP) — Le circuit américain d'Indianapolis et l'écurie britannique de Formule 1 Jordan Grand Prix ont signé un accord de partenariat pour développer leurs marques respectives sur les marchés européen et américain, a-t-on appris hier dans un communiqué transmis à l'AFP. En vertu de cet accord, Jordan s'occupera du marketing d'Indianapolis et de ses épreuves vedettes: les fameux 500 miles réservés aux voitures de type IndyCar, le Brickyard 400, dans la catégorie NASCAR, mais aussi et surtout le tout nouveau Grand Prix des Etats-Unis de Formule 1, prévu le 24 septembre 2000 sur un nouveau tracé de 4,2 km. «Nous sommes ravis de pouvoir compter sur Jordan Grand Prix, l'une des meilleures écuries de F1, pour faire la promotion de nos produits sur d'autres marchés, autant que nous serons heureux de faire la promotion de la marque Jordan sur ce continent», a commenté le président du Indianapolis Motor Speedway, Tony George. «Indianapolis est l'un des circuits les plus connus dans le monde», a réagi Eddie

Jordan, patron-fondateur de l'écurie éponyme. «Notre équipe a cinq parraineurs américains majeurs et Indianapolis est le meilleur partenaire possible pour construire notre réputation sur le marché nord-américain.»

Le Canada défait la Tunisie en volleyball

Tokyo (PC) — Le Canada a vaincu la Tunisie tandis que la Russie s'est hissée au sommet du classement en défaisant Cuba à la Coupe du monde de volleyball, hier. Les Canadiens ont désormais une fiche de 4-5 à la suite de leur victoire de 25-18, 25-17, 25-20 aux dépens des Tunisiens (0-9). «Nous avons disputé notre meilleur volleyball», a analysé l'entraîneur canadien Garth Pischke, dont l'équipe occupe le septième rang à ce tournoi regroupant 12 pays. Le Torontois Steve Brinkman a mené l'offensive du Canada avec 19 points et il a été nommé le joueur du match. «L'équipe canadienne a très bien fait, a constaté l'entraîneur tunisien Stewart Bernard. Nous étions trop fatigués et nous manquions de motivation. Ce sont les principales raisons de notre défaite.»

Italie: présentation d'un projet de campagne antidopage

Rome (AFP) — Le président du Comité olympique italien (CONI), Gianni Petrucci, a présenté hier à Rome un projet de campagne antidopage, qui sera lancée en janvier sous le slogan «Je ne risque pas ma santé» et qui prendra la forme d'un protocole entre sportifs et autorités sportives. Dans ce protocole, outre l'acceptation de contrôles croisés sang et urines, figurent des garanties de confidentialité et de fiabilité souhaitées par les athlètes. «Nous avons mis au point un protocole unique au monde avec la collaboration de chercheurs du monde entier et de la commission scientifique de la fédération de football, l'un des moteurs de ce texte», a affirmé le président du CONI. Selon lui, la campagne sera ouverte officiellement le 10 janvier 2000 et les contrôles débiteront le 14 du même mois. Aucune décision n'a en revanche été prise en ce qui concerne les sanctions éventuelles.